

Edition française

Rédaction et administration :
Ernest Peytrequin, 4, rue de
la Louve, Lausanne (Suisse).

Nous autorisons la reproduction
de toutes nos études.

La Voix de l'Humanité

Organe de la « LIGUE POUR L'ORGANISATION DU PROGRÈS »

Parait tous les samedis

ABONNEMENTS :

France et Suisse, 3 fr. par
an. Autres pays, 5 fr. par an
(avec l'édition allemande,
1 fr. par an en plus).
Abonnement postal 20 cent.
en sus.

Le numéro :

5 centimes.

Compte de chèques postaux
(Suisse) II. 933.

Faut-il combattre la haine mutuelle des peuples ?

Nous avons posé, dans notre quatorzième numéro, la question suivante :

« Est-il préférable, dans l'intérêt de l'humanité, c'est-à-dire dans l'intérêt collectif de toutes les patries respectives, de peupler l'imagination des masses populaires de récits colorés sur les « méfaits » de l'ennemi et de bâtir ainsi une haine solide et durable qui séparera les peuples, ou bien faut-il combattre cette haine mutuelle des peuples et préparer leur réconciliation future ? »

Dans nos numéros 19 et 20, nous avons publié des réponses de MM. Romain Rolland, Gustave Belot, inspecteur général de l'Instruction publique, Ramsay Macdonald, membre de la Chambre des Communes, A. Forel, ancien professeur à l'Université de Zurich, Albert Thomas, député (Paris), Is. Polako, Paul Marguerite, M. Lammasch, membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, H. Francke, pasteur à Berlin, et du Dr Ferrière, Genève.

Nous continuons ci-après la publication des réponses qu'on a bien voulu nous envoyer, mais nous prions nos lecteurs de se reporter aux notes publiées dans nos numéros 19 et 20, par lesquelles nous avons expliqué que nous ne sommes pas responsables de tous les points de vue contradictoires développés dans ces réponses. Nous espérons aider à une bonne compréhension du problème en soumettant à nos lecteurs tant de points de vue différents d'écrivains éminents.

La Réd. de la « Voix de l'Humanité »

Réponse de M. Th. Ruysen,

professeur à l'Université de Bordeaux, président de
l'Association « La Paix par le Droit ».

La « Voix de l'Humanité » demande à ses lecteurs s'il convient d'exciter l'imagination populaire par la description des « atrocités » commises au cours de la guerre, au risque de développer entre les nations des haines insurmontables.

A cette question, j'aurais, il y a cinq mois, répondu nettement par la négative. J'aurais émis l'opinion que, la guerre étant atroce par elle-même, aucun peuple ne peut se vanter de la faire avec douceur, ni même avec modération, qu'elle entraîne fatalement des excès individuels et que nous devons réserver toute notre indignation contre le système même qui peut entraîner des peuples civilisés à de mutuels égorgements.

Aujourd'hui, après qu'une expérience déjà longue nous a appris comment certains peuples entendent la pratique de la guerre, quel cas ils font du droit des gens, je me vois contraint de renoncer à mon opinion première, opinion purement théorique, qui a dû céder devant l'évidence des faits.

Comment en suis-je venu à penser qu'on ne peut pas se taire sur les « atrocités allemandes » ?

Quand, pour la première fois, vers le milieu du mois d'août, j'ai lu les récits des journaux sur les excès commis par l'armée allemande en Belgique, j'ai spontanément supposé que ces récits avaient pour base quelques faits isolés formidablement grossis par l'imagination populaire. Je savais l'armée allemande disciplinée ; je savais aussi que la guerre, comme toutes les convulsions sociales, développe à un point extraordinaire la suggestibilité et la crédulité des masses et je ne m'étonnais nullement que le peuple belge, indignement violé dans son indépendance, victime involontaire d'une agression brutale, eût en-

flé démesurément certaines violences commises par quelques chefs sans mandat ; et, pendant longtemps, je m'appliquai à n'accueillir qu'avec une méfiance systématique les récits d'incendies, de viols ou de massacres.

Cependant, les faits s'accumulaient ; et ce n'étaient plus seulement des récits de reporters, des témoignages de fugitifs afolés ; c'était la photographie qui étalait sous nos yeux les ruines effroyables de Dinant, de Louvain, de Malines, de Senlis, de Reims... ; c'étaient des rapports officiels qui, de ci de là, laissaient filtrer des lueurs terrifiantes ; c'étaient des ordres du jour de généraux allemands, des lettres ou des carnets de route recueillis dans les poches d'ennemis morts ou prisonniers. La marée des affirmations accusatrices montait, montait... Cependant, je pensais que l'outrance naturelle aux époques troublées avait chargé à l'excès le dossier allemand ; n'avais-je pas constaté moi-même des légendes évidemment fausses ? n'avais-je pas entendu, par exemple, rapporter cette effarante nouvelle que, dans les hôpitaux d'une seule petite ville de Normandie, on ne soignait pas moins de 3000 enfants belges aux mains coupées ? !

C'est alors que je me résolus à contrôler par moi-même, avec les moyens dont je disposais, quelques-uns des faits reprochés à l'armée allemande. Partout où je le pus, j'interrogeai ou fis interroger par des personnes dignes de foi, des soldats, des blessés, des prisonniers, des réfugiés belges ou français. J'ai réuni ainsi les éléments d'une enquête qui a paru dans « La Paix par le Droit » (numéro de décembre 1914). Si elle est de peu d'étendue, cette enquête offre du moins cet intérêt que tous les témoignages ont été recueillis par des personnes sur la sincérité desquelles j'ai des garanties personnelles et devant qui les témoins ont pu parler en toute liberté. Le hasard a voulu qu'en même temps que ce document paraissent le rapport de la commission officielle française, l'article de M. Nothcomb fondé sur les rapports officiels belges (« Revue des Deux-Mondes », 1^{er} janvier), enfin l'article de M. Bédier, professeur à la Sorbonne, entièrement composé avec des extraits de carnets de route de soldats allemands (« Revue de Paris », 1^{er} janvier).

Ainsi, en moins de quinze jours, se sont accumulés les documents qu'attendaient anxieusement les esprits trop scrupuleux pour accepter à la lettre les accusations passionnées des journaux. L'évidence est faite, désormais ; nul homme de bonne foi ne peut s'y dérober, eût-il à l'égard de l'Allemagne les sympathies les plus vives. S'il est certain que la douleur et la colère ont beaucoup ajouté à la réalité, il reste que cette réalité est assez écrasante pour accabler la réputation de l'armée allemande devant le monde civilisé. Exécutions collectives sans provocation ou disproportionnées aux faits qu'on a voulu châtier, incendies systématiques de villes et de villages, violences exercées sur les innocents avec un raffinement inouï de cruauté, viols suivis de sévices sauvages, tortures morales infligées aux malheureux témoins du supplice des leurs, pillage en grand, sac des magasins et des caves, profusion dans l'ordure, tout cela est vrai, affreusement vrai...

Dès lors, faut-il se taire ? Non, mille fois non ! On pourrait se résigner au silence si les excès commis n'étaient que des accidents isolés dans une lutte loyale entre deux adversaires généralement respectueux du même droit. En ce cas, la

guerre serait, suivant la théorie de certains juristes, un « procès », procès cruel mais régulier, ayant un code défini, grâce auquel les deux parties connaissent à l'avance l'étendue de leurs risques et de leurs droits. La guerre à l'allemande est autre chose, une lutte sans règles, sans merci, sans pitié, partant sans honneur ; elle n'est plus que le crime collectif pur et simple, l'assassinat suivi du vol ; or, devant le crime, la conscience publique ne se tait pas ; elle se révolte et, devant « le silence éternel de la Divinité », elle en appelle à grands cris à la justice des hommes.

Et cet appel, à mon sens, c'est à l'Allemagne même qu'il faut l'adresser, à cette Allemagne trop docile, incapable de critique et de révolte, qui accepte tout de son gouvernement, l'expropriation des Polonais, l'humiliation du pouvoir civil à Saverne, l'imposture inventée pour excuser la violation de la neutralité belge et luxembourgeoise.... Il faut que l'Allemagne honnête, enfin éclairée, pleure de honte et de douleur en apprenant le mal qu'on a fait en son nom. Sinon, si, malgré les crimes des chefs militaires, elle se déclare indissolublement solidaire de son militarisme, il faut que le monde civilisé se persuade que la lutte actuelle n'est pas simplement le duel politique de deux groupes de puissances, mais le conflit de la liberté contre les forces d'oppression, en un mot une phase nouvelle de la Révolution.

Réponse de M^{me} L. Hoesch-Ernst,

docteur ès sciences.

Je ne comprendrais pas qu'un homme qui réfléchit, à quelque nationalité ou race qu'il appartienne, puisse répondre autrement que par un « non » à la première partie de votre question et autrement que par un « oui » à la seconde partie. Et, pourtant, des journaux de tous les belligérants, même ceux qui comptaient à ce jour parmi les meilleurs, publient les légendes les plus horribles sur les cruautés de l'ennemi et ajoutent des illustrations « appropriées ». Le cinématographe se met aussi de la partie...

Tous ces récits sont destinés à prouver à tous les peuples ce jugement général : Les Français, les Anglais, les Russes, les Serbes, les Allemands, etc., sont des barbares et, « comme cela ressort clairement des faits cités », sont une race inférieure, vile ; ils ne sont en conséquence dignes d'aucun ménagement, leurs hauts faits sont impardonnables, nous ne pourrions jamais avoir quelque chose de commun avec eux ! Même des psychologues qui ont appris le mécanisme de la suggestion, des faux jugements, des témoignages tronqués, de l'hystérie et de la névrose, paraissent eux-mêmes avoir subitement oublié leur science et applaudissent au jugement global ci-dessus.

Nous n'avons aucune raison de douter que des actes diaboliques, atroces, aient été commis par les ressortissants des différentes nations belligérantes. La statistique des crimes commis en temps de paix, à peu près de la même fréquence dans les pays divers, donne une base scientifique à la compréhension de ce problème.

Mais, en temps de paix, un journal illustrant par exemple un assassinat doublé d'un viol serait confisqué. Aucun Français, aucun Anglais, aucun Allemand ne goûterait, en temps de paix, le récit d'un crime commis par un apache de l'autre nation et ne croirait point qu'un tel fait pût servir de base à un jugement sur la nation voisine. On considère ces faits isolés comme des

manifestations de perversité INDIVIDUELLE, on s'apitoye sur la victime, on condamne le criminel, sans parti pris pour ou contre sa nationalité. Mais on propose pourtant, même en temps de paix, l'interdiction des récits trop détaillés sur les débats devant les assises, à cause des dangers de la suggestion pour des cerveaux faibles et impressionnables.

Tout psychologue sait parfaitement que tous les témoignages sont sujets à caution, particulièrement s'ils émanent des personnes apparentées à la victime. Aujourd'hui, comme la névrose de guerre obsède presque tous nos contemporains, il faudrait appliquer une double prudence. Au lieu de procéder ainsi, on ne s'attarde pas à compléter l'investigation, on ne s'occupe que de la publicité à donner aux témoignages par le mot écrit et par l'illustration. Ces méthodes impressionnent la mentalité populaire, elles font tirer des conclusions arbitraires. Des crimes isolés deviennent les crimes de tout un PEUPLE adversaire.

« Malheur à ceux par qui le scandale arrive »

Voici comment il faudrait procéder vis-à-vis de ceux qui propagent les méfaits de l'ennemi. Chaque nation devrait commencer par ses propres ressortissants. Il faudrait abandonner le pharisaïsme et l'excuse facile : « Les autres sont pires que nous, ils nous calomnient davantage »... On ajoute trop facilement foi à ce qu'on a entendu d'un ami de l'ami d'une sœur...

Aucune nation n'est composée exclusivement d'anges ou de diables. Mais si une nation continue à enraciner la vision de toutes les atrocités dans les âmes de la jeunesse, c'est à ses propres enfants qu'elle fait surtout du mal. L'ABC de la pédagogie expérimentale l'enseigne.

Réponse de H. Golay, Berne.

Je vous écris ces lignes sans avoir lu encore aucune des réponses qui vous sont adressées à la question posée par vous : « Faut-il combattre les haines mutuelles des peuples et préparer leur réconciliation future? ».

Je suppose qu'il s'agit du présent, car s'il s'agissait du passé, je vous dirais carrément que je ne crois pas à la haine des peuples et qu'il n'y a pas lieu, dès lors, de travailler à leur réconciliation.

Il y a eu, je le concède, en France, par exemple, dans les années qui suivirent la guerre de 1870, à l'égard des Allemands, des sentiments hostiles, mais ils ont disparu avec les souvenirs de l'invasion. On peut même affirmer que, dans les provinces qui n'avaient pas été occupées, ces sentiments d'hostilité n'ont jamais été que très superficiels, dans le peuple du moins; preuve en soit les nombreux Allemands qui s'y sont établis, qui y sont demeurés, qui y ont fait souche et qui, aujourd'hui, peuplent les camps de concentration.

La haine des peuples, ce sont, en temps ordinaire, les gouvernements qui la créent, pour leur propre usage, pour leur propre consommation. Dans cette vilaine besogne, ils ont à leur service un instrument docile, la presse, qui, dans tous les pays, est essentiellement, même celle de l'opposition, surtout celle de l'opposition, chauvine et nationaliste.

Si le peuple allemand s'est levé comme un seul homme au commencement d'août, c'est qu'il avait été trompé et que, depuis des années, il lit dans tous les journaux que ses voisins se préparaient à l'anéantir.

Ceci dit, voici ma réponse au sujet des événements présents : Le devoir des gouvernants et de tous ceux qui ont quelque influence sur leurs concitoyens, c'est de faire connaître la VÉRITÉ. C'est la vérité qui importait hier, c'est la vérité qui importe aujourd'hui et c'est elle toujours qui importera demain. Si cette vérité est de nature à susciter de la haine à l'égard d'autrui, tant pis.

Les Allemands ont le droit de savoir comment se conduisent vis-à-vis d'eux les Français et les Français ont celui de savoir comment se comporte à leur égard cet adversaire que le gouvernement lui représente comme n'ayant voulu se laisser apaiser par aucune considération. Les actes perpétrés sur les champs de bataille sont quelquefois un précieux commentaire des gestes de la veille. En ce qui concerne l'avenir, il est certain qu'une collaboration étroite de tous les peuples est souhaitable. Elle est souhaitable surtout au point de vue du commerce et de l'industrie. Au point de vue intellectuel et moral, on voit à quoi a abouti celle des cinquante dernières années. Car, en admettant même qu'il y ait eu — ce que nous dénonçons — une hostilité agissante entre la France et l'Allemagne, il est incontestable que jamais les deux peuples ne se sont pénétrés autant et n'ont vécu aussi proche l'un de l'autre. Or, cette collaboration de l'esprit et du cœur, elle n'est possible qu'à la condition qu'il existe un fond commun de pensées et de sentiments, que ce qui est pour l'un la vérité ne soit pas pour l'autre l'erreur, que ce qui est pour le premier LE BIEN ne soit pas pour le second LE MAL. Tant donc que les élites des peuples ne se seront pas, je ne dis pas mises d'accord, car il ne s'agit pas ici d'un acte de volonté, mais RENCONTRÉES parce que se trouvant sur des avenues conduisant au même rond-point, laissons-les poursuivre tranquillement leur route. A l'heure actuelle, prêcher la réconciliation (1), c'est faire offense au cœur et à la raison ! On ne doit pas parler de pardon avant que se soient manifestés les signes de repentir.

(A suivre.)

Notre petit musée particulier

Lausanne, le 7 février 1915.

Depuis le début de la guerre, nous nous appliquons à réunir une collection d'articles publiés par les journaux des différents pays belligérants et inspirés par un délicieux humour involontaire. Nous tenons à la disposition des amis qui voudront bien nous rendre visite sur les rives du lac Léman, plusieurs chefs-d'œuvre de rare valeur, particulièrement un article savoureux de « Ostseezeitung », qui nous accuse d'être « au service de la Triple-Entente », une étude spirituelle des « Hamburger Nachrichten » (l'ancien organe de Bismarck), qui a découvert que nous sommes à la solde de la France, un article du « Temps », qui dit la même chose en remplaçant le mot « France » par le mot « Allemagne », et plusieurs lettres anonymes, qui prétendent que nous faisons les affaires soit de l'Angleterre, soit de la Russie.

Toutefois, les contributions des dernières semaines n'étaient plus aussi originales que celles du début. Nous croyions qu'on commençait à se rendre compte que nous ne défendons point les intérêts d'un pays quelconque contre ceux de l'adversaire, mais ceux de l'humanité, embrassant toutes les patries, contre sa manie de suicide.

Ce temps, hélas ! n'est pas encore venu. Le courrier nous apporte un article « leader » du « Figaro » (4 février), dont le comique malgré qu'il dépasse toutes les autres merveilles de notre petit musée.

Le « Figaro » s'attaque au passage suivant de notre article « Les hypocrisies dangereuses » (numéro du 23 janvier, 1^{re} page) :

« L'Allemagne a violé la neutralité belge pour des raisons stratégiques, pour s'ouvrir un chemin, considéré comme facile, vers le cœur de la

(1) Nous ne prêchons point la réconciliation pour le présent; nous savons, hélas, que ce serait utopique. Nous ne voulons que préparer la réconciliation future, en combattant les facteurs, qui la rendraient impossible pour un temps infini. N. d. l. réd.

France. Ses hommes d'Etat l'ont avoué franchement à l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, lors des négociations, au commencement du mois d'août.

« Ensuite, pour tromper l'opinion des neutres et celle du pays lui-même, on a inventé la légende d'une Belgique traîtresse. On confondait, ou plutôt on essayait de faire confondre les précautions légitimes de la Belgique — se concertant avec l'Angleterre pour une défense éventuelle du territoire neutre contre une attaque allemande — avec une complicité de la Belgique, prêtant son territoire et son aide à une agression contre l'Allemagne. N'insistons pas, puisque cette cause est jugée par l'opinion universelle. »

Le « Figaro » veut découvrir dans ces phrases une justification de l'Allemagne, ayant agi pour des « raisons politiques ». Où parlions-nous de « raisons politiques » ? Ne sait-on plus lire le français à la rédaction du « Figaro » ? En réalité, notre opinion sur la violation de la neutralité belge n'a aucun mérite d'originalité : Elle est absolument identique avec celle des penseurs de toutes les nations neutres et avec l'unanimité de l'opinion française. Mais nous revendiquons un autre mérite, un mérite moral : Nous avons défendu la Belgique martyre dans notre édition ALLEMANDE, nous y avons condamné l'atteinte portée au principe de la sainteté des traités, principe indispensable pour l'ère future du droit (1). Nous avons bravé, comme aucun autre journal répandu en Allemagne, l'indignation des lecteurs et la fuite des abonnés, parce que nous croyions devoir agir selon notre conscience.

Le « Figaro » s'attaque encore au passage suivant de notre article « Les hypocrisies dangereuses » :

« La Turquie — sur l'initiative des Jeunes Turcs libres penseurs, agissant aux ordres de l'Allemagne chrétienne — a proclamé la guerre sainte des musulmans contre « l'oppression des nations chrétiennes ». L'Allemagne chrétienne leur envoie ses saluts fraternels pour la courageuse entreprise... »

Il trouve que nous « magnifions » la Turquie. Il ne comprend pas, ou feint de ne pas comprendre, malgré l'entête : « LES HYPOCRISIES DANGEREUSES », que nous nous moquons de la guerre sainte des musulmans contre les chrétiens, applaudie par la chrétienne Allemagne. Est-ce que le « Figaro » ne comprend plus l'ironie ? A-t-il tellement perdu les qualités de son ancêtre ? Ou bien, veut-il seulement profiter de la circonstance que notre modeste feuille ne se trouve pas entre les mains de ses lecteurs, que ceux-ci ne peuvent pas comparer les textes, pour surprendre leur bonne foi ? A nos lecteurs de choisir...

Comment nous sommes-nous attiré la colère de ce grand organe réactionnaire ? Parce que nous continuons à défendre la grande cause de la fraternité humaine, héritière du grand principe de fraternité proclamé par la Révolution française. Parce que nous travaillons pour l'établissement d'une ère de droit sur les ruines sanglantes laissées par l'ère de la violence ?

Le « Figaro » nous traite de « pangermanistes ». C'est faire trop d'honneur à une théorie sœur de celles des chauvins français et combattue par nous avec toute l'énergie dont nous disposons. Ce ne sont point les pangermanistes qui nous aideront dans notre lutte pour la paix durable de l'avenir, mais ceux qui, à travers l'univers, se rappellent encore des grands principes de la Révolution française. C'est avec eux que nous espérons vaincre.

La Réd. de la « Voix de l'Humanité ».

(1) Nos des 21 novembre, 28 novembre, 2 janvier et 9 janvier de notre édition allemande.

Editeur responsable et imprimeur : Fr. Ruechli.